

L' école de la réussite de toutes et tous plus que jamais d'actualité !

Les tragiques événements qui se sont produits cet été ont encore une fois endeuillé notre pays, et montré la difficulté à lutter contre une violence aveugle, irrationnelle.

Indépendamment des polémiques de bas étage que certains n'ont pas manqué de soulever, notre pays se trouve confronté à un défi énorme, sans doute un des plus difficiles à relever : se protéger tout en garantissant nos libertés.

C'est dans ce contexte "post-attentats" que nous avons fait notre rentrée et que nous avons accueilli nos élèves. Comme elles et eux, nous serons heureux-euses d'entamer cette année qui commence et d'arpenter ensemble les chemins du savoir, nous le ferons à l'aune de ces événements.

Si des mesures doivent être prises pour protéger la population, il serait illusoire de penser que c'est en fermant et en bouclant les écoles à double tour, ou en faisant des simulations d'attentats que l'on pourra prévenir les risques. Dans le même temps, une autre violence, plus discrète, plus insidieuse s'exerce sous nos yeux. Cette violence, c'est celle que vivent les plus précaires, les plus pauvres d'entre nous. Cette violence, c'est celle qui consiste à baisser les salaires, à diminuer les prestations sociales, à allonger la durée du travail, à baisser les droits "acquis" et à casser les services publics tout en exonérant les plus riches et en leur garantissant des niches fiscales indécentes, c'est le désengagement de l'État de la culture et des arts, des structures associatives. Cette violence est sociale et si peu est fait pour « l'éradiquer »!

Certain-es l'appellent "crise économique". Pourtant, nous ne la subissons pas toutes et tous de la même façon. Pendant que les inégalités sociales et la pauvreté s'aggravent et s'enkystent comme jamais depuis plusieurs décennies, les 1% des plus riches n'ont jamais été aussi riches et les pauvres plus nombreux-euses.¹

C'est précisément cette situation insupportable, invraisemblable et source de violences terribles qu'il faut changer.

Le rôle de l'école est de permettre à toutes et tous d'apprendre et de construire une culture commune et émancipatrice. Elle peut le faire réellement dans une société où "liberté, égalité, fraternité" n'est pas seulement un slogan vide de sens, mais une réalité concrète qui se vit et s'incarne pour toutes et tous et non pour une infime minorité.

Le bureau départemental du SNUipp-FSU 80
Amiens, le 2/09/2016

- 330 milliards pour les 500 familles les plus riches et 8,5 millions de personnes sous le seuil de pauvreté en 2016 avec une augmentation d'un million en 10 ans !

Septembre 2016

Dispensé de timbrage **Amiens C.T.C.** Déposé le 8/09/16

« Enjeux d'école »
Bulletin d'informations syndicales du SNUipp Somme
Trimestriel IPNS 0,72 € CPPAP 1016 S 08099 – ISSN 1631-512X
Directeur de la Publication : Maryse Lecat

ENJEUX D'ECOLE
25 rue Riolan
80000 AMIENS

TRIMESTRIEL n°
Septembre - Octobre - Novembre

SOMMAIRE

- 1 : Edito
- 2 - 3 : Rentrée scolaire - Actualités
- 4 : RIS

Rentrée: ce qui attend les enseignants-es
Bulletin d'adhésion 2016/2017



RENTREE SCOLAIRE



GAGNONS ENSEMBLE LA FIN DES APC

Du temps pour mieux travailler

A 35 000 engagements, « on ne fait plus les APC »

GAGNONS LA FIN DES APC

(En quelques jours, déjà plus de 11000 engagements!)

Venez cliquer sur notre site: <http://findesapc.snuipp.fr/>

Le SNUipp-FSU vous invite à vous engager à ne plus mettre en œuvre les APC.

Dans les premières semaines de la rentrée, nous souhaitons collecter un maximum d'engagements. C'est notre nombre qui donnera de la force à notre message. Le SNUipp-FSU s'adressera à la ministre pour lui expliquer notre exigence et notre campagne.

À partir de 35 000 engagements, nous informerons la ministre et nous mettrons ensemble en action la suppression des APC.

Alors que depuis 2012 de nombreuses réformes sont mises en œuvre, le ministère refuse tout changement dans l'organisation et la répartition horaire du travail des enseignants. Cela a été encore le cas en juin dernier, où la redéfinition de nos obligations de service aurait dû être l'occasion de mettre fin aux activités pédagogiques complémentaires (APC), jugées inefficaces par une très grande partie des enseignants.

Il y a urgence. Nous avons besoin de moyens et de temps.

La réforme des rythmes scolaires a fortement impacté le métier en dégradant les conditions et le temps de travail. Pourtant, la scolarisation des enfants en situation de handicap ou l'aide aux élèves en difficulté rendent incontournables le travail en équipe, comme les multiples partenariats éducatifs ou médico-sociaux et un lien renforcé avec les familles. Tout cela ne s'improvise pas et nécessite du temps libéré, du soutien, des moyens spécifiques et une formation continue digne de ce nom.

Alors que notre métier est en pleine mutation, le primaire en France n'est toujours pas au niveau de ses voisins européens en matière d'investissement et continue à être plus inégalitaire que les autres. La France est aussi un pays qui a l'un des temps d'enseignement les plus importants d'Europe. Exigeons ensemble des moyens, du temps et de la formation pour que soient possibles toutes les actions permettant la réussite de tous les élèves. **Parce que nos élèves et notre métier le valent bien, commençons par gagner ensemble la fin des APC.**

PPCR : quoi de neuf cette année ?

Le SNUipp-FSU s'est opposé à ce nouveau grade dès que le ministère l'a proposé durant les chantiers métiers en 2013.

Ce grade n'est pas une fin de carrière pour tous les PE, mais bien un outil managérial récompensant quelques milliers d'enseignant-es exerçant des fonctions spécifiques et « choisi-es » par la hiérarchie. Donc clairement un outil de division de la profession.

L'application du protocole d'accord PPCR "*Parcours professionnels, carrières rémunérations*" aux carrières enseignantes va revaloriser les grilles de salaire par étapes de 2017 à 2020.

La nouvelle grille des salaires va se mettre en place progressivement entre 2017 et 2020.

- Le PPCR va se matérialiser sur les carrières enseignantes au 1er janvier 2017 par une première revalorisation de 6 à 11 points des grilles de salaire.
- début d'intégration de l'ISAE dans le salaire: hausse de 4 points d'indice.
- rythme presque unique d'avancement à la rentrée 2017, hormis pour les échelons 6 et 8 où la durée d'échelon sera raccourcie pour 30% des enseignants, et le reclassement, éventuel, dans les nouveaux échelons.
- La classe exceptionnelle, elle aussi, entrera en vigueur à la rentrée 2017.

Pendant les discussions, la FSU a contribué à l'amélioration des mesures contenues dans le PPCR.

Cependant si l'application du protocole d'accord PPCR revalorisera globalement les carrières des points d'insatisfactions et des désaccords demeurent.

Albert Camus « La vraie générosité envers l'avenir consiste à tout donner au présent. »

ACTUALITÉS

CAPD du 29 août 2016

Outre les affectations qui sont visibles sur notre site, la CAPD du 29 août a permis d'interpeller l'IA sur quelques sujets de rentrée. Le SNUipp-FSU, dès la fin de la CAPD, a informé tous les collègues du département des dernières affectations.

Après les déclarations préalables, l'IA a largement parlé des **consignes de sécurité** que les écoles devaient mettre en œuvre. « *Tout l'appareil d'Etat doit se mobiliser car l'école est une cible potentielle.* » nous a-t-il dit. Evidemment ces consignes sont liées aux attentats terroristes qu'a subi la France cet été. Les écoles sont donc amenées à mettre en place les consignes liées à la situation de leur école. Le PPMS doit être actualisé.

L'IA n'a pas remis en cause les accueils échelonnés « *pour ne pas créer de climat encore plus anxieux et garder la raison.* »

L'IA a expliqué les raisons pour lesquelles il a demandé aux directeurs de donner leur numéro de portable à leur IEN. Il a affirmé que ceux-ci ne seraient utilisés que pour ces situations à risque.

Bien qu'il n'y ait aucun texte officiel sur cette demande de numéro de portable, le SNUipp-FSU invite les collègues à ne pas faire obstruction à cette demande, vu les circonstances.

Un calendrier des exercices « risque attentats » sera envoyé après le 15 septembre, car un référent sécurité doit être attribué à chacune des 535 écoles du département.

Sur la **troisième phase du mouvement**, l'IA a décidé de geler les 3 postes de PDMQDC restés vacants. Il est toujours à la recherche d'un CPC EPS pour Amiens 1 et d'un 1/2 coordonnateur REP pour Abbeville (collège de Ponthieu).

Sur les 17 **révisions d'affectation**, 8 ont été accordées. Elles concernent les collègues qui avaient un avis médical du doc-

teur de prévention (Mme Podvin), pour une continuité de service, pour un problème de permis de conduire.

Concernant les demandes de changement de département, ce sont **13 exeat** et **22 ineat** qui ont été accordés.

Les écoles qui avaient demandé une **ouverture de classe** et qui se voient en difficulté à cette rentrée posent question. L'IA envisage de mettre à disposition un moyen supplémentaire si cela se confirme.

C'est le cas de l'école d'Ailly sur Noye, de Camille Claudel à Amiens ... où un poste provisoire a d'ores et déjà été affecté.

Lors de la carte scolaire, le SNUipp-FSU sera attentif à la création de postes pérennes pour ces écoles.

ISAE, où en est-on ?

L'ISAE passe à cette rentrée de 400 à 1200 € annuels brut et sera dorénavant versée chaque mois (86,19 € net) aux enseignants du 1^{er} degré. Cette augmentation de 800 euros annuel permet une première reconnaissance de leur investissement professionnel et de réduire l'écart de rémunération avec les enseignants du second degré. **Une mesure de justice attendue par les enseignants du premier degré.**

Pour aligner les salaires de l'ensemble des enseignant-es, il faudra ensuite doubler ce montant pour toutes et tous et l'obtenir sous forme indiciaire.

Pour autant, des enseignant-es du premier degré sont encore exclus de cette revalorisation salariale (ULIS second degré, SEGPA, EREA, pénitentiaire, enseignants référents, conseillers pédagogiques, animateurs TICE, coordonnateurs REP, PEMF qui n'en perçoivent pas l'intégralité...). Des discussions au Ministère devaient se tenir cet été et ont été reportées...

Le SNUIPP-FSU défendra à nouveau ces collègues lors des réunions de rentrée avec le Ministère. Il continue d'exiger que cette indemnité soit versée à tous les professeurs des écoles

PAF

Inscriptions jusqu'au 29 septembre 2016. Seuls 11 modules à candidature individuelle dont 2 à distance, 2 hybrides et 7 présentiels.

Le SNUipp-FSU à la rencontre de la profession.

Le 25 août, le SNUipp-FSU était présent à l'ESPE pour remettre aux ??? FSR le « **rikikisaitou** » indispensable à ces jeunes collègues pour connaître leurs droits.

Le jour de la pré-rentrée, le « **Somme Toute** » a été distribué aux 535 directeurs et directrices du département ainsi qu'aux membres des RASED, aux enseignants référents, aux CPC et animateurs TICE... Ce dernier a été envoyé également à l'ensemble de ses adhérents.



Permanences du SNUipp-FSU : tous les jours du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.
03/22/80/80/78
snu80@snuipp.fr

André Breton « La révolte seule est créatrice de lumière. »

RÉUNIONS D'INFO SYNDICALE

9 heures de RIS sont autorisées par la loi.

Vous devez prévenir le DASEN de votre participation au moins 3 jours avant la date de la RIS. Le SNUipp - FSU Somme appelle les collègues à décompter le temps de leurs RIS du temps d'animation pédagogique de leur choix, présentiel ou distanciel. **Il n'existe aucune animation obligatoire.**

Dans notre département, l'IA ne permet pas aux collègues d'y assister dans de bonnes conditions. Il ne remplace pas les collègues pour se rendre aux réunions d'information syndicale.

Nous avons décidé de positionner les RIS les mercredis après-midi. Nous continuons à aller à la rencontre de tous les collègues grâce aux midis et aux goûters du SNUipp-FSU.

Envoyez-nous un mail si vous êtes intéressés par ce dispositif: snu80@snuipp.fr

**SE SYNDIQUER ?
UNE VRAIE
BONNE IDÉE.**

POUR SON MÉTIER
POUR SOI-MÊME
POUR LES ÉLÈVES.

☑ **AMIENS (salle Cavallès, espace Dewailly)**

Le mercredi 12 Octobre 2016 (13h30-16h30)

☑ **ABBEVILLE (salle Rouvroy)**

Le mercredi 5 Octobre 2016 (13h30—16h30)

☑ **PÉRONNE (salle Rey)**

Le mercredi 5 Octobre 2016 (13h30—16h30)

D'autres Réunions d'Information Syndicale sont prévues sur la deuxième période, entre la Toussaint et Noël. Nous attendons les confirmations de disponibilité des salles.



Nom :
Prénom :
Fonction :
Ecole / Etablissement :

Cette lettre est téléchargeable sur notre site: <http://80.snuipp.fr/spip.php?article1017>

A, le / /20.....

A Monsieur l'Inspecteur d'Académie,
sous couvert de Madame, Monsieur, l'IEN de.....

Objet : participation à une réunion d'information syndicale

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

J'ai l'honneur de vous informer qu'en application du décret 82447 du 28/05/82, je participerai à la réunion statutaire organisée par le SNUipp-FSU Somme, le mercredioctobre àde 13h30 à 16h30 en remplacement de la formation en circonscription (présentiel ou distanciel) dont la date est prévue leou dont la date vous sera communiquée ultérieurement lorsque le calendrier sera connu. Le secrétariat départemental du SNUipp-FSU Somme a prévu vos services de cette journée. Je vous prie d'agréer, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, mes salutations les plus respectueuses.

À noter sur vos agendas:

Stage syndical

« Travailler en
maternelle entre
fatigue et
satisfaction ».

Jeudi 10 novembre
2016 à Amiens.

Infos sur notre site bientôt.



**1ère adhésion
90€**

SE SYNDIQUER, C'EST

Utile

<https://adherer.snuipp.fr>



66% de la cotisation sont remboursés
sous forme de crédit d'impôt.